



Restructuration Deloitte inc.
La Tour Deloitte
1190 avenue des
Canadiens-de-Montréal
Bureau 500
Montréal QC H3B 0M7
Canada

Téléphone: 514-393-7115
Télécopieur: 514-390-4103
Courriel : montrealrs@deloitte.ca
www.insolvencies.deloitte.ca

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
DIVISION No : 01-Montréal
COUR No : 500-11-061370-223
DOSSIER No : 41-2863069

COUR SUPÉRIEURE
Chambre commerciale

**DANS L'AFFAIRE DE LA
FAILLITE DE :**

GSMRJCT CRÉATION INC., personne morale
dûment constituée en vertu de la Loi et ayant son
siège social et son établissement principal au
500-355, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal, Québec,
H3B 1A5

Failli

- et -

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.
(Julie Mortreux, CPA, CIRP, SAI, responsable
désignée)

Syndic

**RAPPORT DU SYNDIC AUX CRÉANCIERS
SUR L'ADMINISTRATION PRÉLIMINAIRE**

Instruction n° 30

Un des principes fondamentaux de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* (« **LFI** ») est l'autonomie administrative des créanciers et il est prévu une première assemblée des créanciers afin que ceux-ci puissent discuter de leurs intérêts collectifs dans l'administration de l'actif.

A. Historique

GSMRJCT Création inc. (« **GSM** ») est une société montréalaise spécialisée dans le design et la production d'installations thématiques et d'expositions destinés principalement aux musées.

Le siège social de GSM est situé au 355 rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 500, Montréal, QC, H3B 1A5.

États financiers

À titre informatif, vous trouverez ci-après les états des résultats de GSM pour les exercices financiers 2018 à 2021. De plus, vous trouverez aussi ci-après, également à titre informatif, les bilans aux 31 décembre 2018, 2019, 2020 et 2021 :

| État des résultats Aux 31 décembre En milliers (CAD) | Non audité 2021 | Non audité 2020 | Audité 2019 | Audité 2018 |
|---|----------------------------|----------------------------|------------------------|------------------------|
| Chiffre d'affaires | 6,680 | 9,340 | 19,144 | 24,724 |
| Coût des ventes | 5,432 | 6,941 | 18,512 | 19,140 |
| Bénéfice brut | 1,248 | 2,399 | 632 | 5,584 |
| Frais généraux et administration | 2,749 | 2,328 | 3,723 | 4,937 |
| Frais de ventes et de marketing | 530 | 510 | 1,428 | 1,817 |
| Frais financiers | 904 | 903 | 1,972 | 961 |
| Amortissement | 72 | 102 | 258 | 153 |
| Autres frais d'exploitation | 8 | 150 | 1 | (103) |
| Perte avant impôts sur les bénéfices et autres éléments | (3,015) | (1,594) | (6,750) | (2,181) |
| Subvention liée à la COVID | (1,098) | (1,520) | - | - |
| Frais de restructuration | 850 | 442 | 480 | - |
| Dépréciation sur investissements et avances | - | - | 274 | 3,760 |
| Dépréciation sur immobilisations | - | - | 1,303 | - |
| Dépréciation sur revenus estimés supérieurs à la facturation | - | - | 550 | - |
| Perte avant impôts sur les bénéfices | (2,767) | (516) | (9,357) | (5,941) |
| Impôts (récupération) sur les bénéfices | - | - | 512 | (613) |
| Perte nette | (2,767) | (516) | (9,869) | (5,328) |

| Bilan Aux 31 décembre En milliers (CAD) | Non audité 2021 | Non audité 2020 | Audité 2019 | Audité 2018 |
|--|----------------------------|----------------------------|------------------------|------------------------|
| Actif | | | | |
| Actif court terme | 5,113 | 7,008 | 10,785 | 14,869 |
| Actif long terme | 3,787 | 3,862 | 3,961 | 7,432 |
| | 8,900 | 10,870 | 14,746 | 22,301 |
| Passif | | | | |
| Passif court terme | 17,016 | 11,173 | 19,520 | 11,586 |
| Passif long terme | 35 | 5,047 | 59 | 5,679 |
| | 17,051 | 16,220 | 19,579 | 17,265 |
| Capitaux propres | | | | |
| Capital-actions | 3,628 | 3,628 | 3,628 | 3,628 |
| Surplus d'apport | 3,004 | 3,004 | 3,004 | 3,004 |
| Déficit | (14,783) | (11,982) | (11,465) | (1,596) |
| | 8,900 | 10,870 | 14,746 | 22,301 |

Causes de la faillite

Les déficits d'exploitation au cours des années illustrées dans les états financiers ci-dessus s'expliquent principalement par des projets déficitaires, notamment un important projet avec la municipalité de Dubaï.

Au cours des quatre dernières années, GSM n'a pas généré de bénéfice d'exploitation ou de bénéfice net. La perte nette cumulée a été de 18,4 M\$ durant cette période de quatre années alors que le déficit d'exploitation a atteint 14,8 M\$ au 31 décembre 2021.

En 2020 et 2021, les déficits d'exploitation ont été financés partiellement par les subventions fédérales et provinciales liées à la pandémie de Covid-19.

Le 4 mars 2022, les créanciers garantis de premier rang BDC Capital Inc. (« **BDC** ») ainsi qu'Exportation et développement Canada (« **EDC** », et collectivement les « **Créanciers garantis** ») ont émis un avis de retrait d'autorisation de percevoir les créances en vertu de l'article 2745 du Code civil du Québec (l'« **Avis de retrait** »). Ainsi, GSM n'avait plus accès à ses liquidités à l'exception d'une somme de 100 k\$.

Le 9 mars 2022, faisant face à une crise de liquidités importante et ne pouvant respecter les échéances de ses obligations, GSM a licencié ses employés et a cessé ses opérations.

Au cours des mois suivants, les Créanciers garantis ont tenté de recouvrer les comptes clients de GSM en vertu de l'Avis de retrait.

Le 1^{er} septembre 2022, les Créanciers garantis ont déposé une requête en faillite en vertu de l'article 43 de la LFI, notamment pour que les anciens employés de GSM puissent bénéficier du Programme de protection des salariés (« **PPS** »).

Le 6 septembre 2022, la Cour Supérieure a rendu une ordonnance de faillite et Restructuration Deloitte inc. était nommé syndic à la faillite de GSM (le « **Syndic** »).

B. Évaluation préliminaire du Syndic des éléments d'actif et de passif

Vous trouverez ci-après le bilan statutaire de GSM au 6 septembre 2022 qui inclut la valeur estimative de réalisation des actifs de GSM ainsi que le déficit estimatif des créanciers suivant la distribution des fonds provenant de la réalisation des actifs.

| Bilan statutaire Au 6 septembre 2022 En milliers (CAD) | Valeur comptable | Valeur de réalisation estimative (Note 1) |
|--|------------------|--|
| Actifs | | |
| Encaisse ⁽²⁾ | 13 | 13 |
| Comptes clients ⁽³⁾ | 2,169 | - |
| Travaux en cours | 438 | - |
| Frais payés d'avance | 174 | - |
| Immobilisations corporelles | 128 | - |
| Améliorations locatives | 172 | - |
| Actifs intangibles | 7 | - |
| Écart d'acquisition | 3,095 | - |
| Investissements | 385 | 1 |
| | 6,581 | 14 |
| Passif | | |
| Réclamations en vertu de l'article 81.3 | | 1 |
| Créanciers garantis | | 5,761 |
| Créanciers non-garantis | | 5,540 |
| | | 11,302 |
| Déficit | | (11,288) |

Note 1 : Valeur de réalisation estimative avant honoraires

Note 2 : Encaisse dans les comptes bancaires de GSM à la date de faillite

Note 3 : Valeur comptable estimée des comptes clients au 10 mars 2022

Note 4 : Les créanciers ont le fardeau de prouver leur réclamation et seul les créanciers avec les réclamations prouvées dans le cadre de la faillite auront des réclamations valides et pourraient avoir droit à un dividende dans le cadre des procédures.

Les valeurs attribuées aux divers éléments d'actifs et de passifs de GSM dans le bilan statutaire ont été estimées comme suit :

- Encaisse : L'encaisse de 13 k\$ consiste au solde d'encaisse dans les comptes bancaires de GSM à la date de faillite.
- Comptes clients : Au 10 mars 2022, la valeur comptable des comptes clients de GSM était de 2,2 M\$. La valeur de réalisation estimative est nulle, car les comptes clients recouvrables ont été collectés par les Créanciers garantis depuis la cessation des activités de GSM. De plus, les comptes clients sont grevés en faveur des Créanciers garantis.
- Travaux en cours : La valeur comptable des travaux en cours de GSM au 31 décembre 2021 était de 438 k\$. Le Syndic estime nulle la valeur de réalisation des travaux en cours dans le cadre de la faillite de GSM considérant la cessation des opérations de GSM.
- Frais payés d'avance : La valeur comptable des frais payés d'avance de GSM au 31 décembre 2021 était de 174 k\$. Le Syndic estime nulle la valeur de réalisation des frais payés d'avance dans le cadre de la faillite de GSM.
- Immobilisations corporelles : La valeur comptable des immobilisations corporelles de GSM au 31 décembre 2021 était de 128 k\$. Les immobilisations corporelles sont essentiellement des équipements informatiques et du mobilier qui n'ont que très peu de valeur en liquidation. Basé sur des dossiers de nature similaire, le Syndic est d'avis que la valeur de liquidation est moindre que les coûts de réalisation. De plus, les immobilisations corporelles sont grevées en faveur des Créanciers garantis et ces derniers sont en faveur de l'abandon de ces biens.
- Améliorations locatives, actifs intangibles et écart d'acquisition : La valeur comptable des améliorations locatives, des actifs intangibles et de l'écart d'acquisition de GSM au 31 décembre 2021 était respectivement de 172 k\$, 7 k\$ et 3,1 M\$. Le Syndic estime nulle la valeur de réalisation de ceux-ci dans le cadre de la faillite de GSM.
- Investissements : La valeur comptable des investissements de GSM au 31 décembre 2021 était liée à un investissement de 191 k\$ dans GSMPRJCT Création pte Ltd. (« **PTE** »), une filiale détenue à 100% opérant en Asie, et à un investissement de 194 k\$ dans X3 Productions Inc. (« **X3** »).
 - Le 9 mai 2022, les actifs et les actions de PTE ont été vendus avec l'approbation des Créanciers garantis. Ces derniers ont encaissé le produit de disposition.
 - À la date de la rédaction du présent rapport, le Syndic n'a pas terminé son analyse de l'investissement dans X3. Cette analyse sera terminée au cours des prochaines semaines.
- Réclamations en vertu de l'article 81.3 : Certaines réclamations des employés (telles qu'elles sont estimées dans le sommaire des actifs et des passifs de GSM) sont garanties par une sûreté sur les actifs à court terme en vertu du paragraphe 81.3(1) de la LFI (jusqu'à un montant maximal de 2 000 \$ par employé).
- Créanciers garantis : Les créanciers garantis sont BDC et EDC pour respectivement 2,5 M\$ et 2,5 M\$ selon le bilan de GSM au 31 décembre 2021. Toutefois, selon la requête en faillite déposé par BDC et EDC, leurs créances s'établiraient plutôt à au moins 2,875 M\$ et 2,886 M\$ respectivement. Les Créanciers garantis ont une hypothèque sur l'universalité de tous les biens meubles de GSM.

- Créanciers non garantis : Représente les créances de tous les autres créanciers non garantis de GSM qui étaient connus au moment du dépôt de la faillite.

Mesures conservatoires et de protection

Le Syndic a procédé à la mise en place des mesures conservatoires et de protection suivantes :

- Gel des comptes bancaires de GSM;
- Ouverture d'un compte en fidéicommis à la Banque Nationale du Canada;
- Limitation des accès aux locaux anciennement occupés par GSM;
- Prise d'inventaire des actifs;
- Envoi d'avis à tous les créanciers connus en les informant de la faillite de GSM et de la tenue de la première assemblée des créanciers;
- Publication d'un avis aux créanciers dans le journal Le Devoir; et,
- Préparation et envoi des avis aux anciens employés de GSM les informant de l'existence du PPS.

C. Réclamations prouvables

À la date de la rédaction du présent rapport, le Syndic n'a pas terminé son analyse des différentes preuves de réclamation reçues. Le Syndic n'est donc pas en mesure d'établir s'il y a une différence notable entre les montants déclarés et ceux prouvés.

D. Transactions révisables et paiements préférentiels

À la date de la rédaction du présent rapport, le Syndic n'a pas terminé son analyse des transactions effectuées par GSM antérieurement à sa faillite. Cette analyse sera terminée au cours des prochaines semaines.

E. Réalisation prévue et distribution projetée

Compte tenu du fait que l'ensemble des éléments d'actif de GSM est grevé en faveur des Créanciers garantis, plus spécifiquement BDC et EDC, le Syndic est d'avis qu'un dividende ne sera vraisemblablement pas versé aux créanciers non garantis puisqu'il est improbable que la valeur de réalisation des éléments d'actif excède le montant des sommes dues auxdits Créanciers garantis.

F. Autres

Un dépôt de 20 000 \$ garantissant les honoraires du Syndic a été obtenu de la part des Créanciers garantis afin de garantir les honoraires et les débours du Syndic.

FAIT À MONTRÉAL, ce 26^e jour de septembre 2022.

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.
Ès qualités de Syndic des actifs de GSM Création
inc.



Julie Mortreux, CPA, CIRP, SAI